

RAPPORT

VALIDATION DES CONCEPTS DU PROJET
DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE ANTICOSTI
PAR UN GROUPE D'EXPERTS MULTIDISCIPLINAIRES
LES 8, 9 ET 10 SEPTEMBRE 2021

Présenté à la
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

Rédaction :
Jacques Lévesque, ressource externe en tourisme, gestion et développement
Tourisme Côte-Nord

Septembre 2021

SUJETS ABORDÉS DANS CE RAPPORT

LA VALIDATION DU CONCEPT

LA SÉLECTION DES EXPERTS

LE GROUPE D'EXPERTS

L'ÉQUIPE ANTICOSTIENNE

LE DÉROULEMENT

MISE EN CONTEXTE ET PRÉSENTATIONS

LA VISITE DU TERRITOIRE

LES RECOMMANDATIONS

LES PROCHAINES ÉTAPES

ANNEXES

- 1. Concept de projet : Développement d'une destination écotouristique dans le secteur ouest de l'Île-d'Anticosti**
- 2. Exercice de validation des concepts de développement par un groupe d'experts multidisciplinaires**
- 3. Carte du Secteur Ouest**

LA VALIDATION DU CONCEPT

Que ce soit par les actes du Forum du futur, événement de consultation tenu en juin 2018 à l'Île-d'Anticosti, ou par les ambitions de la Stratégie de tourisme réalisée en août 2020, la volonté de la communauté anticostienne de prendre en charge une partie de sa destinée touristique est nettement démontrée. Dans ce contexte et par l'appui d'une aide financière du ministère du Tourisme du Québec, la Municipalité de l'Île-d'Anticosti et Tourisme Côte-Nord ont élaboré un concept de développement touristique dans le secteur Ouest de l'île.

Le concept de ce projet touristique repose sur les forces naturelles du territoire. Toutefois, il a été convenu de le présenter sur tous ses angles, à un groupe d'experts multidisciplinaires pour en évaluer la pertinence. Au cours de cet exercice de trois jours sur l'Île-d'Anticosti, les huit spécialistes entrechoqueront et amalgameront leurs points de vue pour guider le promoteur, en l'occurrence la Municipalité de l'Île-d'Anticosti, vers le développement d'une entreprise touristique innovante et viable. La description du projet touristique est présentée à l'annexe 1.

LA SÉLECTION DES EXPERTS

La réflexion menée par l'équipe anticostienne en amont de cette étape de validation, avait ciblé plusieurs champs d'expertises à mettre à contribution. Les individus identifiés répondent directement aux attentes, soit par la fonction qu'ils occupent actuellement ou par la pertinence et la force de leur expérience. Évidemment, la motivation de chacun face au mandat a été considérée.

Il a fallu limiter le groupe d'experts à huit personnes pour des raisons de logistiques et de budget. Les champs d'expertises couverts par cet exercice ont été priorisés. Dans l'éventualité où il serait nécessaire de valider d'autres éléments, d'autres experts pourraient être consultés.

Chaque expert a accepté de contribuer sans être rémunéré, seuls les frais inhérents à l'exercice ont été assumés par le projet soit le transport, l'hébergement et les repas.

LE GROUPE D'EXPERTS

Madame Pascale Marcotte

Professeure titulaire, Département de géographie, directrice du Certificat en tourisme durable, Université Laval.

Intérêts : Interprétation des milieux naturels, aménagement des sites et tourisme durable.

Monsieur Pierre Bellerose

Consultant en tourisme, ex-vice-président de Tourisme Montréal et président du conseil d'administration de Mt Lab, incubateur d'innovations en tourisme, culture et divertissement.

Intérêts : Tourisme, patrimoine, culture et accueil touristique.

Monsieur Georges Vacher

Co-fondateur de Transat AT , vice-président finance Vacances Transat et PDG du réceptif de Transat (DMC Transat/Jonview), ex sous ministre adjoint, ministère du Tourisme du Québec pour la mise en marche et l'accueil.

Intérêts : Développement de destinations, d'attraites touristiques internationaux et transport aérien.

Monsieur Pierre Gaudreault

Directeur général, Aventure Écotourisme Québec.

Intérêts : Activités écotouristiques, aventure, plein air et la gestion des risques en activité.

Monsieur Jonathan Galarneau

Promoteur touristique dans la région de Charlevoix, propriétaires des entreprises Repère Boréal et Productions Légion.

Intérêts : Gestion et attractivité d'entreprises touristiques.

Monsieur Simon Galarneau

Promoteur touristique dans la région de Charlevoix, propriétaires des entreprises Repère Boréal et Productions Légion.

Intérêts : Concept d'hébergement touristique expérientiel.

Monsieur Grégory Flayol

Directeur général adjoint et responsable des programmes, Rando Québec.

Intérêt : Développement de la randonnée pédestre.

Monsieur Alain Larouche

Anthropologue/Expert conseil en tourisme.

Intérêt : Développement touristique et communauté, acceptabilité sociale locale.

L'ÉQUIPE ANTICOSTIENNE

Monsieur John Pineault

Maire de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti.

Rôle : Orientation et volontés municipales en matière de développement touristique.

Monsieur Mathieu Gravel

Directeur général par intérim de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti.

Rôle : Intégration du développement touristique dans les responsabilités municipales.

Madame Geneviève Fournaise

Responsable du tourisme et chargée de projet pour la Municipalité de l'Île-d'Anticosti.

Rôle : Observatrice et support technique.

Monsieur Jacques Lévesque

Ressource externe en tourisme, gestion et développement pour Tourisme Côte-Nord.

Rôle : Responsable de l'organisation de l'événement et animation.

LE DÉROULEMENT

La planification de cette étape de validation des concepts de développement touristique a été élaborée et acceptée par la Municipalité de l'Île-d'Anticosti au mois de juillet dernier. Le recrutement des experts s'est réalisé à cette même période et la documentation inhérente leur a été transmise au début du mois d'août.

Toutes les activités se sont déroulées tel que planifiées. Voir Annexe 2, Validation des concepts de développement par un groupe d'experts multidisciplinaires.

MISE EN CONTEXTE ET PRÉSENTATIONS

Dès les premiers contacts lors de l'arrivée sur l'Île, les échanges entre les experts et l'équipe anticostienne ont été chaleureux et pourvus d'intérêts réciproques. Afin que tous les participants comprennent les mêmes objectifs et enjeux, le premier après-midi fut consacré aux présentations.

En guise d'ouverture des travaux, monsieur le Maire John Pineault a clairement exprimé sa vision du développement touristique et ses attentes face aux experts. Par la suite, chaque membre du groupe s'est présenté et a parlé ce qu'il pourrait apporter comme éclairage au

projet. S'en est suivi plusieurs présentations de la part des membres de l'équipe anticostienne portant sur les éléments suivants :

- Retour sur l'ensemble des constituantes du projet ;
- Présentation de la dynamique sociale et municipale;
- Présentation des initiatives touristiques municipales;

Pour concrétiser certaines des notions présentées, une tournée commentée du village de Port-Menier et des équipements touristiques a été offerte. La fin de la journée et la soirée se sont poursuivies par de nombreuses discussions.

Dès le lendemain matin, après le petit déjeuner, le groupe a eu droit à des présentations de grandes importances qui ont et auront des incidences majeures sur le développement touristique de l'île d'Anticosti.

- La présentation de la candidature d'Anticosti comme site du patrimoine mondial par Madame Katie Gagnon, Coordonnatrice – Développement & concertation, Candidature d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les participants ont pu constater l'ampleur de cette démarche et les valeurs fondamentales sur laquelle elle repose.

- La présentation du caractère unique de l'histoire et de la géologie de l'île, de sa valeur universelle exceptionnelle (VUE) par Monsieur André Desrochers, géologue et scientifique en chef, Candidature d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO.

*« Anticosti est le meilleur laboratoire naturel du monde pour l'étude des fossiles et des couches sédimentaires de la période allant de l'Ordovicien au Silurien. Cette période géologique coïncide avec un point critique de l'histoire de la Terre – le premier événement d'extinction massive »**

** Citation tirée de la Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada de Parcs Canada.*

- La présentation de la Réserve de biodiversité projetée (RBP) par Monsieur Dominic Boisjoly, Responsable du réseau des réserves aquatiques et de biodiversité de la Côte-Nord, de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, Direction des aires protégées, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et Madame Jessie Motard-Côté, Responsable du développement du plan de gestion du site patrimonial de l'île d'Anticosti, Direction des aires protégées, MELCC.

Ce statut d'aire protégée revêt une importance majeure dans le développement d'un produit touristique, particulièrement dans le secteur Ouest, secteur visé par le projet. Par sa nature la Réserve de biodiversité balise avec précision les vocations et les usages permises dans sa superficie.

Tous ont bien apprécié recevoir ces notions et considèrent que ce statu territorial représente un avantage certain et termes de protection et un levier extraordinaire pour un projet écotouristique.

LA VISITE DU TERRITOIRE

Toute la journée du jeudi 9 septembre s'est déroulée sur le terrain. Évidemment, découvrir toutes les facettes d'un territoire de 93 kilomètres carrés en une seule journée est impossible. Cependant les principaux lieux ont été vus et ont suscité énormément d'émerveillements et d'identification de potentiels.

L'Anse-aux-Fraises

Ce lieu fondé à la fin du XIX siècle a déjà accueilli un village de pêcheurs dont il ne reste que quelques vestiges dont le cimetière. La configuration du site permet des aménagements hors du commun, d'ailleurs Monsieur Pineault informait les intervenants que la Municipalité possède cinq terrains qui pourraient servir à un développement de villégiature privé ou commercial. Ces dits terrains font partie de la zone d'exclusion de la RBP. Cet élément revient dans les recommandations à la section suivante de ce rapport.

Par privilège, nous avons été accompagnés de Monsieur André Desrochers lors de la visite de ce site. Nous avons eu droit à une visite commentée du site fossilifère du Cap-de-la-Vache-qui-Pisse. Les commentaires furent élogieux et tous ont acquis de nouvelles connaissances et ont pu constater le caractère géologique exceptionnel de l'île.

Avant de quitter cet endroit, Monsieur Pineault a pris le temps de décrire son élevage ostréicole. En fait, depuis quelques années, il expérimente l'ostréiculture sur le plateau rocheux côtier de l'Anse-aux-Fraises. Les premiers résultats en termes de croissance et de goût de ses huîtres, se sont avérés prometteurs.

La Pointe-Ouest

Comme son nom l'indique, cette pointe est située à l'extrémité ouest de l'Île, à 20 kilomètres de Port-Menier. On y retrouve deux bâtisses qui étaient utilisées par les gardiens de phares que la Municipalité a transformée en hébergement touristique sous différentes formes.

Une visite complète de ces bâtiments a permis d'en constater l'état et il y a eu une amorce de réflexion sur leur vocation dans un éventuel projet touristique. Les discussions se sont poursuivies en prenant le lunch du midi dans la plus grande des deux unités.

La Baie-Sainte-Claire

Ce site est sans doute celui qui a créé le plus d'émotions, en plus d'être un lieu d'une rare beauté, la présence de la Maison du douanier a suscité une curiosité et un intérêt manifeste. Cette bâtisse qui date de 1895 est la dernière maison encore debout du village de Baie-Sainte-Claire. Elle est actuellement partiellement restaurée, un groupe de bénévoles de Rimouski

motivé par le respect de la valeur historique de cette maison, vient y faire des corvées sporadiques. La volonté et la passion de monsieur Pineault pour cette bâtisse contribuent à maintenir cette motivation et assure que la Maison du douanier demeurera debout.

Les recommandations face au développement de ce lieu ont été nombreuses et l'on a même dit qu'il pouvait devenir la pièce maîtresse du projet.

LES RECOMMANDATIONS

Le résultat de cet exercice de validation est probant. Il démontre que le concept de développement touristique proposé par la Municipalité de l'Île-d'Anticosti est réaliste, structurant et bien adapté au contexte dans lequel évolue la communauté. Cependant, cet exercice demeure incomplet, il ne constitue qu'une étape vers la réalisation du projet. Diverses études préalables devront être réalisées, certaines en lien avec la viabilité et la pérennité du projet, d'autres plus techniques, directement reliées aux constructions anticipées. Une planification exhaustive couvrant toutes les facettes du projet devra être réalisée afin de démontrer la solidité du projet et minimiser les risques.

Évidemment, à la suite à ces trois journées d'échanges, une très grande quantité de recommandations ont été formulées allant des aspects conceptuels à d'autres plus concrets.

Par thème, sans ordre de priorité, voici un résumé des recommandations exprimées par le groupe d'experts lors du séjour, mais plus particulièrement au moment de l'atelier d'idéation qui a eu lieu le dernier avant-midi.

1. Le nom du projet

Que ce soit provisoire ou permanent, tous recommandent qu'à ce stade-ci, le projet devrait être identifié par un seul nom soit : **DESTINATION ANTICOSTI**.

2. Le territoire

Les qualités territoriales constatées face à un éventuel développement touristique sont :

- Zone de 93 km² libre d'affectation ou de gestion touristique;
- Le pittoresque village de Port-Menier et ses valeurs patrimoniales;
- Hauts potentiels naturels;
- Très hautes valeurs paysagères;
- Territoire propice aux activités d'aventure douce, de contemplation et de mieux-être;
- Excellente accessibilité routière;
- La valeur fossilifère et la possible reconnaissance internationale;
- L'octroi éventuel du statut de Réserve de biodiversité assure une protection contre tout développement qui viendraient entacher la beauté et l'équilibre naturel des lieux.

3. Le camping

- Conserver le Camping du Château tel qu'il est;
- L'agrandir si la demande devient plus importante;
- Contrairement à ce qui était proposé dans le projet initial, il est recommandé de ne pas développer de nouveaux sites de camping dans le territoire. Du moins pas avant que le Camping du Château soit optimisé.

4. Les sentiers de randonnée pédestre

- Rando Québec, par son représentant, propose de réaliser un plan de développement de la randonnée pédestre comprenant les éléments de parcours en boucle, d'harmonisation de la signalisation et d'intégration d'un produit de longue randonnée vers l'Est de l'île.

5. Les activités de plein air

- Aventure et Écotourisme Québec, par son représentant, propose d'utiliser les services des membres du personnel de son associations sectorielle pour contribuer à la réalisation d'une étude de potentiels d'activités de plein air dont le vélo de montagne;
- Analyser le potentiel quatre saisons de la destination, notamment hivernal.

6. Les activités d'interprétation du milieu naturel

- Avec l'implantation de la Réserve de biodiversité et la mise en œuvre du Plan directeur d'interprétation, ce volet sera largement couvert.

7. Le transport

- Par le fait que la clientèle arrivera par avion ou par bateau, sans véhicule, il sera essentiel de doter le projet de divers équipements de transport pour :
 - Le transport entre l'aéroport et le quai vers les sites de Destination Anticosti;
 - Transporter les clients pour les différentes activités sur les différents sites;
 - Transporter les clients vers différents lieux d'intérêts sur l'ensemble de l'île.

8. L'hébergement et la villégiature

- Déterminer la vocation permanente des unités existantes à Pointe-Ouest, le type d'hébergement touristique qui semble le plus adéquat serait : résidence de tourisme;
- Développer une nouvelle offre d'hébergement expérientiel à faible densité soit environ 30 unités pour une capacité d'accueil d'environ 75 personnes;
- Assurer une cohérence entre l'offre d'hébergement projetée et la rénovation des unités de Pointe-Ouest

- Développer des unités adaptées au potentiel de la destination, notamment pour une utilisation quatre saisons;
- Les sites de l'Anse-aux-Fraises et de la Baie-Sainte-Claire présentent des endroits propices au développement d'unités de villégiature;
- Analyser les sites potentiels pour l'implantation d'unités versus la délimitation des zones d'exclusion prévues par la Réserve de biodiversité projetée pour en déterminer la compatibilité.

9. L'aire centrale et l'aire de services

- Contrairement à ce qui était proposé, l'aire centrale de services ne devrait pas être aménagée dans un lieu isolé. La Maison du douanier devrait jouer un rôle de lieu de rassemblement et des aménagements en périphérie de celle-ci tel un bloc sanitaire et un abri devrait plutôt être envisagé.

10. L'accueil et l'information touristiques

- Il est vraiment évident que le bureau d'accueil touristique doit faire l'objet d'un réaménagement complet et d'une possible relocalisation;
- Tous les contenus d'information virtuelle devront être revus et adaptés.

11. Histoire et patrimoine

- L'imposante histoire de l'île d'Anticosti est largement documentée et le plan directeur d'interprétation d'Anticosti couvrira cet aspect. Cependant, pour la valeur ajoutée que procure la présence de la Maison du Douanier sur le site de Baie-Sainte-Claire, Destination Anticosti devra être impliqué de près dans les contenus d'interprétation.

12. La culture

- Tout le volet culturel doit être défini. Plusieurs avenues de diffusion culturelle doivent être analysées.

13. Intégration à la communauté

- Ce projet qui vise une cohabitation harmonieuse et une acceptabilité sociale doit tisser des liens stratégiques avec la communauté. Pour ce faire il doit :
 - Informer adéquatement la population;
 - Développer un mode de communication pour rendre l'information sur le projet facilement accessible;
 - Développer une charte de cohabitation, la proposer et s'assurer que la communauté y adhère avant de la diffuser.
- Les participants étaient unanimes à faire de ce projet un milieu de vie innovateur, inspirant qui tend vers un « monde meilleur ». La petite taille du village et de sa

population, leur vision du développement permettent d'en faire un « laboratoire » dans lequel touristes et citoyens se côtoient et gagnent mutuellement.

14. La gouvernance et la gestion

- Création d'une entité distincte de la corporation municipale, mais en lien avec celle-ci par la composition de son conseil d'administration. Le modèle Organisme de gestion de la destination (OGD) pourrait s'avérer adéquat;
 - L'entité créée aurait pour objet de gérer tous les volets de l'entreprise touristique Destination Anticosti, de s'assurer de son attractivité, de son achalandage et de l'importante fonction du recrutement et de la rétention des ressources humaines;
 - Procéder à une planification détaillée de l'ensemble des composantes du projet;
 - Tenir des discussions devant mener à des ententes de complémentarité de produits et de fonctionnement avec les hautes autorités de la SÉPAQ et de SÉPAQ-Anticosti.
-

LES PROCHAINES ÉTAPES

Avec l'affirmation et la volonté de la Municipalité de poursuivre le cheminement de ce projet, plusieurs actions peuvent être entreprises dans l'immédiat.

Gouvernance et gestion

- Constitution d'un organisme sans but lucratif, constitué sous la partie 3 de la Loi sur les compagnies;
- Préciser la vision et la mission de l'organisme;
- Établir solidement les liens administratifs et fonctionnels entre l'organisme et la Municipalité de l'Île-d'Anticosti;
- Déterminer la composition du conseil d'administration, provisoire ou permanent;
- Amorcer les réflexions sur le fonctionnement de l'organisme (besoins RH, modus operandi, profil de clientèle, mise en marché, etc.).

Planification

- Poursuivre les réflexions à l'interne (Municipalité et Tourisme Côte-Nord);
- Éclaircir les liens entre les gouvernances des instances qui prennent place sur Anticosti (Réserve de biodiversité, Aire protégée d'utilisation durable, Plan directeur d'interprétation);
- Faire réaliser certaines études préalables (à définir);
- Voir à la pertinence de nommer un chargé de projet spécifique à ce projet;
- Éventuellement mandater une firme pour la réalisation du plan d'affaires.

Travaux préalables au développement de l'hébergement

- Sélectionner un promoteur qui détient les qualités recherchées par le projet;
- Procéder aux études préalables aux implantations d'infrastructures d'hébergement;
- Évaluer les coûts des rénovations des unités d'hébergement de Pointe-Ouest;
- Évaluer les systèmes d'alimentation en énergie et en eau potable pour les unités d'hébergement;
- Le cas échéant, demande de modification de la zone d'exclusion de la Baie-Sainte-Claire aux fins de développement de la villégiature commerciale (hébergement expérientiel).

Bureau d'accueil et d'information touristique

- Entreprendre la réflexion sur le nouveau bureau d'accueil et d'information à Port-Menier (localisation, programme fonctionnel et technique, etc.);
- Faire réaliser les plans et devis;
- Rechercher le financement nécessaire à la réalisation.

Randonnée pédestre

- Développer une entente avec Rando Québec pour faire réaliser un plan de développement de la randonnée pédestre comprenant les éléments de parcours en boucle, de signalisation et d'intégration d'un produit de longue randonnée vers l'Est de l'île.

Identification des produits d'aventure et d'écotourisme

- Entreprendre des discussions avec Aventure et Écotourisme Québec pour voir à la possibilité de faire réaliser une étude de potentiels d'activités de plein air, dont le vélo de montagne.

Utilisation éventuelle des spécialités du groupe d'experts

Unaniment et avec une grande ouverture les experts ont offert aux représentants de la Municipalité de se référer à eux en cas de besoin dans leur domaine respectif.

ANNEXE 1

Concept de projet

Développement d'une destination écotouristique dans le Secteur Ouest de l'Île-d'Anticosti

CONCEPT DE PROJET

DÉVELOPPEMENT D'UNE DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE DANS LE SECTEUR OUEST DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

Présenté à la

MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

**Élaboration des concepts et rédaction :
Jacques Lévesque, ressource externe,
Tourisme Côte-Nord**

Juillet 2021

STRUCTURE DE PRÉSENTATION

1.	ÉLÉMENTS CONTEXTUELS	3
2.	LE TERRITOIRE CIBLÉ	4
3.	POTENTIELS TOURISTIQUES OMNIPRÉSENTS ET PROJETÉS	5
4.	PRINCIPES DE GESTION DU TERRITOIRE TOURISTIQUE	7
5.	CONCEPTS SOMMAIRES DE DÉVELOPPEMENT	8
6.	PRÉALABLES À LA MISE EN ŒUVRE	11
7.	GESTION ET ADMINISTRATION	14

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS
DÉVELOPPEMENT D'UNE DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE D'ANTICOSTI

Cette perspective de développement de l'offre touristique a été élaborée en tenant compte de huit éléments contextuels. Par ordre de priorité, ils sont :

1. L'ensemble des composantes de la **Stratégie de tourisme** de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti, adoptée en août 2020, qui dicte trois balises que tout développement touristique devra respecter :
 1. **Les orientations du patrimoine mondial de l'UNESCO;**
 2. **La capacité portante écologique de l'île et la protection des paysages;**
 3. **Le maintien de la qualité de vie des habitants d'Anticosti et de l'expérience des touristes.**
2. La vision qui émane du **Forum du futur** de juin 2018 :

« Nous nous donnons la mission de rendre la communauté anticostienne, dynamique, unie, viable et résiliente, d'y redémarrer une croissance en harmonie avec les principes du développement durable ; nous visons une plus grande autonomie basée sur la mise en valeur de nos atouts et de notre entrepreneuriat local et souhaitons devenir une région touristique incontournable pour les Québécois et les visiteurs de partout dans le monde. »
3. La recommandation numéro 8 approuvée par la Table des Partenaires, entité ayant pour mandat de supporter l'inscription d'Anticosti sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :

« **Se préparer rapidement à la hausse d'achalandage touristique anticipée** »;
4. Le développement d'une offre différente de celle actuellement offerte par les différents promoteurs et ou gestionnaires de territoires fauniques;
5. Le développement d'une offre touristique de haut calibre s'adressant à une clientèle non-consommatrice d'activités de chasses et de pêches sportives;
6. L'unique partie du territoire anticostien libre d'affectation;
7. Les produits touristiques actuellement offerts par la Municipalité;
8. Les produits actuellement offerts à une clientèle touristique séjournant ou visitant Port-Menier (boutique, gîtes, restaurant et autres).

LE TERRITOIRE CIBLÉ

Territoires sous baux de gestion faunique et de conservation

Occupant	Superficie (km2)
Pourvoirie à droits exclusifs de chasse et de pêche SÉPAQ Anticosti	4 183
Pourvoirie à droits exclusifs de chasse et de pêche Safari Anticosti	1 997
Pourvoirie à droits exclusifs de chasse et de pêche du Lac Geneviève	721
Territoire des résidents, droit exclusif de chasse aux résidents	342
Parc National d'Anticosti	572
Réserve écologique Grand Lac Salé	24
Réserve écologique Falaise aux Goélands	4
Réserve écologique de la Pointe-Heath	14
Total	7 857

Ce tableau nous indique que huit territoires découpés en fonction de cinq statuts territoriaux différents couvrent l'île d'Anticosti. Un total de 7 857 kilomètres carrés est occupé par différents statuts de gestion (pourvoiries et territoire des résidents) ou de protection (parc national et réserves écologiques) sur une superficie totale qui se situe à environ à 7 955 kilomètres carrés. La valeur approximative de la superficie totale de l'île est occasionnée par le plateau rocheux côtier (reef) qui, à certains endroits, peut s'étendre jusqu'à 1 000 mètres vers le large.

Dans une perspective de développement où l'on veut offrir un produit qui se distingue de ceux actuellement offerts, il est logique d'implanter celui-ci sur une zone exempte d'usages déterminées, du moins pour sa base d'opération. À cet égard, la seule partie actuellement libre d'affectation est le secteur de l'Ouest de l'île. Ce territoire aussi appelé Zone 20, représente une superficie de 93 kilomètres carrés, adjacente au périmètre urbain de Port-Menier et au Territoire des résidents. Les possibilités qu'offrent ce secteur pour le développement d'un produit non-consommateur de faune, axé sur la villégiature, le plein air et la nature sont impressionnantes.

Par conséquent, nous proposons à la Municipalité de l'Île-d'Anticosti de développer une « **DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE** » dans le secteur Ouest (Zone 20). Les pages qui suivent présentent des constats et des projections basés sur les potentiels de ce territoire et sur les développements qui pourraient s'y faire.

POTENTIELS TOURISTIQUES OMNIPRÉSENTS ET PROJETÉS

Dans une perspective de développement d'une DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE DE CALIBRE MONDIAL, les potentiels concrets d'attractivité du secteur Ouest sont:

Éléments présents :

- Près de 50 kilomètres de sentiers de randonnée pédestre dont le départ du sentier de Grande Randonnée;
- Un réseau routier bien développé qui donne accès à tous les hauts lieux du secteur;
- Une population de cerfs de Virginie abondante permet d'observer facilement ces cervidés - Élément marquant et unique;
- Une faune avienne riche et diversifiée, facilement observable;
- La beauté et la force du Golfe Saint-Laurent, l'air salin, les vents et les marées;
- Les magnifiques lieux que sont l'Anse-aux-Fraises, la Pointe-Ouest et la Baie-Sainte-Claire;
- Les unités d'hébergement de la Pointe-Ouest;
- La riche histoire de l'Anse-aux-Fraises et de la Baie-Sainte-Claire, anciens sites d'établissements;
- Les témoins de cette riche histoire, tels les lieux de sépultures, les cimetières, les vestiges;
- La Maison du Douanier, témoin concret de ce riche passé;
- De riches sites fossilifères;
- De hautes valeurs paysagères sur l'ensemble du secteur.

Potentails de développement (idéation, sans ordre de priorité)

- Développement de la villégiature;
- Mise à niveau (rénovation complète) des unités d'hébergement de la Pointe-Ouest;
- Développement d'une offre d'hébergement expérientiel haut de gamme;
- Restauration;
- Aménagement d'un lieu public central, abri, cuisson, fête (ex : Préau Luc Jobin #2);
- Aménagement d'un bloc sanitaire;
- Développement d'un concept de campings aménagés avec services;
- Aménagements pour pique niques et festins de bord de mer;
- Soins de santé et bien-être (spa, sauna, massothérapie, bain de boue, etc.);
- Offre d'activités guidées (interprétation ou autres activités proposées);
- Interprétation in situ de la riche histoire de l'Île;
- Développement d'un sentier d'interprétation de la nature;
- Développement de sentiers de vélos (montagne et à pneus surdimensionnés);
- Mise en valeur et interprétation du plateau rocheux côtier (reef);
- Mise en valeur et observation du mouvement des marées;
- Interprétation de la faune avienne, terrestre et piscicole;
- Interprétation des différents écosystèmes;

- Observation et interprétation de la migration des mammifères marins à partir de la rive;
- Ornithologie;
- Mycologie;
- Archéologie;
- Observation de ciels étoilés;
- Yoga, méditation et relaxation;
- Expression et diffusion culturelles;
- Événements;
- Land art;
- Et d'autres activités ou produits à définir.

PRINCIPES DE GESTION DU TERRITOIRE TOURISTIQUE

(Idéation, faisabilité à valider en fonction du pouvoir municipal, des règles de la Réserve de biodiversité projetée et du projet d'Aire protégée d'utilisation durable)

GESTION TERRITORIALE À DES FINS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SECTEUR OUEST.

- La Municipalité de l'Île-d'Anticosti ou une entité clairement mandatée par la municipalité est le maître d'œuvre;
- Délimitation officielle de la zone par la Municipalité;
- La Municipalité de l'Île-d'Anticosti est la seule instance à déterminer et autoriser les activités qui y seront pratiquées;
- La Municipalité de l'Île-d'Anticosti encadre les activités par règlement;
- L'ensemble des activités se déroulent dans un environnement sain et sécuritaire;
- Élargissement des activités touristiques présentement offertes par la Municipalité :
 - Opération du bureau d'accueil et information;
 - Gestion des réservations pour le camping et l'hébergement de Pointe-Ouest;
 - Visites guidées;
 - Transport touristique;
 - Promotion (site web)
 - Etc.
- Lieu ouvert à tous, Anticostiens et visiteurs;
- Des lieux de rassemblement et de partage favorisant les échanges entre les visiteurs et les Anticostiens;
- Haut respect du milieu naturel;
- Instauration de mesures de protection des paysages (vérification de la protection paysagère par la Réserve de biodiversité et par l'Aire protégée d'utilisation durable);
- Respect des règles qui encadrent les destinations écotouristiques internationales;
- Respect des lois et règlements provinciaux et fédéraux;
- Conciliation des activités de chasse sportive versus activités non-consommatrices pendant la période de chasse aux oiseaux migrateurs par les résidents;
- Conciliation d'usage (sentiers) avec les quadistes;
- Symbiose avec les intervenants touristiques privés de Port-Menier;
- Symbiose avec l'offre d'activités offertes sur l'Île par le Parc national et les pourvoyeurs;
- Liens stratégiques avec les hauts dirigeants de la SÉPAQ;
- Lien étroit avec les activités qui se développeront par le biais du Plan directeur d'interprétation d'Anticosti.

CONCEPTS SOMMAIRES DE DÉVELOPPEMENT

(Réflexions, idéation et projections)

AMÉNAGEMENTS, CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS PROJETÉS

NOTAMMENT MAIS NON LIMITATIVEMENT :

ACCUEIL ET INFORMATION

- Se doter d'un bureau d'accueil et d'information touristique adéquat situé à un endroit stratégique dans le village de Port-Menier.

NOYAU VILLAGEOIS

- Le village de Port-Menier constitue le principal point d'entrée sur l'île. Dans l'actuel projet il doit être considéré comme une partie importante, intégrée à l'ensemble des composantes de la destination écotouristique;
- Faire découvrir le très joli village de Port-Menier par un parcours piétonnier aménagé passant par les haltes-repos, les panneaux d'interprétation, la découverte du canal Saint-Georges et l'accès aux commerces de détails (boutique, épicerie, dépanneur, etc.);
- Instaurer une signalisation « signature » facilitant les déplacements dans le village.

UNITÉS D'HÉBERGEMENT DE POINTE-OUEST

- Déterminer la catégorie d'hébergement touristique la plus adaptée pour l'exploitation de ces unités (résidence de tourisme, auberge de jeunesse ou autre?);
- Rénovation complète des unités d'hébergement de Pointe-Ouest selon des standards de qualité élevés qui respectent la très haute valeur du site, l'histoire de ces bâtiments et les paysages environnants;
- Élaborer un mode d'opération (entretien, ouverture et fermeture, énergie, ce qui est fourni à la clientèle, literie, etc.).

SENTIERS

- Développer un concept de signalisation signature (couleurs, graphisme, pictogrammes);
- Élaborer un plan de signalisation;
- Implanter une signalisation spécifique et exhaustive;
- Effectuer une mise à niveau complète du réseau de sentiers dans le secteur Ouest;
- Poursuite des travaux relatifs à la réalisation du Grand Sentier (Ce produit devrait être intégré à l'offre globale).

HÉBERGEMENT EXPÉRIENTIEL ET VILLÉGIATURE

- Développer un concept de villégiature qui s'amalgame avec les forces naturelles environnantes;
- Définir un concept d'hébergement et ses périphériques (restauration, spas, saunas, massothérapie, etc.);
- Déterminer qui pourrait être promoteur(s) du ou des développement(s) de l'hébergement expérientiel;
- Déterminer les endroits où pourront s'implanter ces hébergements.

LA MAISON DU DOUANIER

- Déterminer la vocation de ce bâtiment (visite historique, diffusion culturelle, hébergement, restauration, etc.).
- Terminer les travaux de restauration en fonction des usages prévus;

CAMPINGS

- Analyser la possibilité d'augmenter le nombre de sites du Camping du Château tout en maintenant le mode d'opération actuel;
- Aménagement de trois sites pour le camping (l'Anse-aux-Fraises, Pointe-Ouest et Baie-Sainte-Claire);
- Définir les services offerts aux campeurs à chacun des sites (eau, électricité, bloc sanitaire);
- Emplacements de camping sur plates-formes pour diminuer l'empreinte au sol et limiter le nombre de sites par lieu;

AIRE CENTRALE DE SERVICES

- Repérage d'un lieu où pourrait s'implanter une aire de services;
- Déterminer les fonctions de ce lieu (convergence des utilisateurs (campeurs et villégiateurs), lieu de rassemblement (abri, cuisson, fêtes, événements, etc.)
- Déterminer le concept d'aménagement, ex : Préau Luc Jobin #2;
- Le carrefour créé par l'intersection des routes menant à la Pointe-Ouest et à la Baie-Sainte-Claire pourrait être un lieu propice pour implanter l'aire centrale avec services sanitaires;
- Aménager ce lieu central et public.

CULTURE

- Élaborer une programmation culturelle;
- Organiser avec les artistes intéressés, diverses manifestations artistiques dont la réalisation d'œuvres éphémères ou permanentes en nature (Land Art).

COMMUNICATION ET INTERNET

- Voir à la possibilité d’avoir un lien stable pour les communications par téléphonie cellulaire. Actuellement il est possible de capter les ondes cellulaires à plusieurs endroits dans la zone Ouest, mais l’intensité du signal n’est pas stable;
- Voir à la possibilité de doter l’aire centrale de services d’un lien de communication wifi.

ÉNERGIE

- Procéder aux analyses pour identifier la source d’énergie électrique la plus accessible pour l’aire centrale de services et les lieux d’hébergement incluant les campings.

ACCÈS

- Structurer un transport de passagers entre Port-Menier et les différents lieux du secteur;
- Offrir des excursions pour les visites de l’Île ou se mailler avec celles organisées par la SÉPAQ;
- Implanter une signalisation signature homogène à l’ensemble du secteur (couleurs, graphisme, pictogrammes);
- Maintenir le support de la SÉPAQ pour l’application d’abat poussière sur le Chemin-de-la-Baie-Ste-Claire.

EAU DE CONSOMMATION ET EAU USÉE

- Procéder aux analyses pour identifier un mode d’alimentation en eau de consommation et un mécanisme de traitement des eaux usées pour l’aire centrale de services et les lieux d’hébergement.

HÉBERGEMENT DU PERSONNEL

- L’un des éléments de sécurité à prévoir est la présence de personnel sur place pendant la période d’opération;
- Bien que ce ne soit pas en tête de liste des actions à réaliser, il faudra apporter des solutions à cet élément;
- Parmi les réflexions sur ce point : Est-ce que la plus petite des deux unités de Pointe-Ouest peut servir à cette fin?

PRÉALABLES À LA MISE EN OEUVRE

1 VALIDER LE CONCEPT

Afin de « challenger » le concept de ce projet, il serait pertinent, voir essentiel, de regrouper divers individus de différents domaines pour présenter le concept général et chacune de ses composantes. Le but étant d'obtenir une rétroaction, de vérifier les orientations proposées, d'ajuster l'ensemble des parties, d'ajouter de nouveaux éléments ou d'en soustraire avant d'entreprendre l'étape subséquente.

Individus/domaines à consulter :

- Spécialistes du tourisme;
- Spécialistes des destinations écotouristiques haut de gamme;
- Spécialistes des activités de plein air;
- Spécialistes de l'hébergement touristique (expérientiel) et ses composantes (restauration, soins de bien-être, etc.);
- Spécialistes de la randonnée pédestre;
- Spécialistes de la mise en marché touristique;
- Aménagistes de territoires;
- Gestionnaires de territoires;
- Financiers gouvernementaux ou bancaires.

À titre indicatif voici quelques éléments sur lesquels devraient porter les réflexions :

- Regard critique général sur l'ensemble du concept;
- Quel étalonnage peut-on considérer pour ce projet;
- Où se situe ce type d'entreprise touristique dans l'offre québécoise;
- De combien d'unités devrait-on disposer en hébergement fixe et en camping pour respecter des ratios écotouristiques (capacité d'accueil optimale);
- Quel concept d'hébergement devrait-on développer (auberge, résidences de tourisme, hébergement expérientiel, hébergement insolite, etc.);
- Quel type d'hébergement peut-on vouloir offrir aux unités de Pointe-Ouest (ex : résidences de tourisme?);
- Quel concept de camping devrait-on développer (sans services, avec services, prêt-à-camper, etc.);
- Apporter un regard critique sur l'offre d'activités;
- Apporter un éclairage sur les clientèles cibles;
- Apporter un éclairage sur les moyens à utiliser pour rejoindre les clientèles;

- Quels seraient les meilleures alliances stratégiques avec les entreprises et organismes touristiques québécois.

2 FAISABILITÉ TECHNIQUE ET ÉVALUATION DES COÛTS

Dans l'éventualité où ce concept serait retenu, voici les aménagements, constructions et rénovations dont la faisabilité technique et les coûts devront être évalués:

- Construction d'un nouveau bureau d'accueil et information au village de Port-Menier;
- Rénovation des unités d'hébergement de la Pointe-Ouest;
- Développement de nouveaux campings;
- Consolidation des sentiers;
- Aménagement d'un sentier d'interprétation de la nature;
- Construction d'une aire centrale de services;
- Implantation d'une signalisation homogène (routière et sentiers);
- Système d'approvisionnement en eau de consommation;
- Traitement des eaux usées;
- Systèmes énergétiques;
- Système de communication;
- Transport terrestre (véhicules).

Pour ce faire ces divers champs de compétences devront être mise à contribution :

- Concepteurs;
- Architectes;
- Ingénieurs;
- Entrepreneurs en construction/rénovation/aménagement;
- Designers;
- Aménagiste de sentiers pédestres et d'interprétation;
- Spécialistes en systèmes d'eau potable et usée;
- Spécialistes en énergies douces (principalement solaire possiblement éolien);
- Fournisseurs de services de télécommunication;

3 RÉALISER UN PLAN D'AFFAIRES

Lorsque tous les éléments du projet seront fixés, il sera essentiel de les traduire dans une solide planification technique et financière. La pertinence et la viabilité de ce projet devront être fermement démontrées dans un plan d'affaires réaliste sur lequel s'appuiera la concrétisation de cette entreprise purement anticostienne.

En plus de présenter une description détaillée de toutes les constituantes de l'entreprise, le plan d'affaires permettra :

- D'assurer une compréhension commune des parties prenantes;
- De démontrer la pérennité du projet;
- De maintenir les orientations de l'entreprise, de la conception à l'opération (garder le cap);
- De déterminer les coûts d'opération;
- D'aiguiller l'instance décisionnelle dans ses prises de décisions;
- De guider les ressources humaines dans l'exercice de leurs fonctions;
- D'avoir une planification financière complète.

4 FINANCER LE PROJET

À ce stade-ci, il ne s'agit que d'identifier des avenues théoriques de financement. Les programmes qui sont actuellement offerts aux entreprises touristiques québécoises devront être analysés afin d'en évaluer la pertinence. Il est de toute évidence que l'évocation du nom « Anticosti » soulève à lui seul un intérêt et un imaginaire favorable au financement de ce projet. Cependant, il faut réaliser que la recherche et l'atteinte du financement d'un tel projet constitue une étape déterminante qui nécessitera beaucoup d'énergie et de « gymnastique financière ».

GESTION ET ADMINISTRATION

(Réflexions)

De sa conception à sa réalisation, ce projet sera guidé par ces objectifs sous-jacents:

- **Prise en charge d'une parcelle de l'Île par ses résidents à des fins de développement touristique;**
 - **Affirmation territoriale locale;**
 - **Création d'un moteur de développement économique (retombées et emplois);**
 - **Contribution à la fierté locale.**
-

GOUVERNANCE

- Structure de gestion intra municipale ou organisme mandaté;
- Si structure de gestion mandatée (corporation de développement touristique, OSBL), la gouvernance municipale devra être majoritaire au sein de l'organe décisionnel;
- Analyse de l'option d'une opération en partenariats pour divers éléments (hébergement, restauration, animation, etc.).

RESSOURCES HUMAINES

- Développer une organisation des ressources humaines performante, compétente et motivée qui couvre tous les volets de la gestion et de l'opération d'une entreprise touristique;
- Se doter d'un(e) directeur(trice) possédant un fort leadership et d'importantes notions dans la gestion d'une entreprise touristique, dont :
 - Gestion des ressources humaines;
 - Gestion financière;
 - Connaissance des domaines d'opération de l'entreprise;
 - Gestion d'organisme sans but lucratif (lien avec l'instance décisionnelle);
- Ce directeur(trice) aura sous sa responsabilité une équipe multidisciplinaire composée de ressources humaines distinctes:
 - Personnel clérical;
 - Conseillers en séjour;
 - Guides interprètes;
 - Animateurs;
 - Gardiens de territoire;

- Préposés à l'entretien.

COMPÉTENCES ET FORMATION

En cette époque où les ressources humaines en tourisme représentent un enjeu majeur, l'arrivée d'un nouveau joueur demeure possible que si l'on accorde une grande importance à la gestion de ce volet. De ce fait, l'entreprise devra se doter d'une organisation de sa « richesse humaine » qui devra être à la hauteur de son produit, c'est-à-dire, attrayante, riche en expériences et en gains de vie. Pour ce faire, plusieurs éléments devront être mis en place dès le départ, dont l'embauche d'un gestionnaire aguerri (s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes) à la tête de l'organisation, un processus rigoureux d'évaluation de la performance, une échelle de rémunération compétitive et équitable ainsi qu'un programme de formation permanent.

La formation basée sur « l'expérience client » devra s'adresser à toutes les fonctions, elle peut être offerte par l'entremise d'une maison d'enseignement et ou par l'utilisation de services de coaches, selon le principe de formation en cours d'emploi.

Dans une entreprise de services comme celle projetée, la gestion des ressources humaines doit être exercée avec grande habileté, elle est un facteur déterminant dans l'atteinte des objectifs.

ANNEXE 2

**Exercice de validation des concepts de développement par un groupe d'experts
multidisciplinaires**

PROJET

DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE ANTICOSTI (DÉA)

VALIDATION DES CONCEPTS DE DÉVELOPPEMENT PAR UN GROUPE D'EXPERTS MULTIDISCIPLINAIRES

BUTS ET ATTENTES :

- Créer un regroupement de personnes reconnues pour leur expertise dans un domaine directement relié au projet;
- Obtenir des regards externes sur le projet;
- Croiser des expertises et créer des interactions entre les experts;
- Obtenir des regards critiques et objectifs;
- Apporter des éléments de bonification au projet ou en soustraire;
- Se donner des pistes de recherches;
- Confirmer la « personnalité touristique » du projet;
- Pré-étude de marché;
- Pré-étude de mise en marché;
- Faire évoluer le projet sur des valeurs concrètes;
- Identifier des individus ou des firmes qui ont les compétences pour élaborer le plan d'affaires;
- Identifier des individus ou des firmes qui ont les compétences pour voir à la réalisation du projet : supervision des aménagements, des rénovations et des constructions;
- Identifier des individus ou des firmes qui ont les compétences pour la mise en œuvre et l'opération ce projet;
- Évaluer la pertinence et les perspectives de réussite du projet;
- Se référer au besoin à ce groupe d'experts dans l'évolution du projet DÉA.

GROUPE D'EXPERTS

THÈME/RÔLE	INDIVIDU	ENTREPRISE/ORGANISME/EXPERTISE
Tourisme, patrimoine, culture et accueil touristique	Pierre Bellerose	Consultant en tourisme, ex V-P Tourisme Montréal et président du C A Incubateur Mt Lab
Interprétation des milieux naturels, aménagement des sites et tourisme durable	Pascale Marcotte	Professeure titulaire, Département de géographie, directrice du Certificat en tourisme durable, Université Laval
Développement de destinations et d'attraits touristiques internationaux	Georges Vacher	Pionnier chez Air Transat et Vacances Air Transat, ex sous ministre, ministère du Tourisme du Québec
Activités écotouristiques, aventure et plein air	Pierre Gaudreault	DG, Aventure écotourisme Québec
Hébergement touristique expérientiel et événementiel	Jonathan Galarneau et Simon Galarneau	Promoteur, Repère Boréal et Productions Légion (événementiel)
Développement de la randonnée pédestre	Grégory Flayol	DG adjoint, resp. des programmes, Rando Québec
Tourisme et communauté	Alain Larouche	Anthropologue/consultant tourisme. Développement touristique et acceptabilité sociale locale

PARTICIPANTS INTERNES À LA DÉMARCHE

Municipalité de l'Île-d'Anticosti	John Pineault	Maire
Municipalité de l'Île-d'Anticosti	Mathieu Gravel	Dir. gén. intérim
Tourisme régional	Paul Lavoie	DG Tourisme Côte-Nord
Présentations, animations et liens entre les participants	Jacques Lévesque	Ressource externe, Tourisme Côte-Nord
Support à la rédaction du compte-rendu de l'activité avec JL	Geneviève Fournaise	Responsable du tourisme et chargée de projet. Mun. Î-A

LOGISTIQUE

UN TOTAL DE 13 PARTICIPANTS SERONT RÉUNIS DONT 10 DE L'EXTÉRIEUR DE L'ÎLE D'ANTICOSTI

Date/période

8, 9 et 10 septembre 2021

Hébergement et repas

10 personnes devront être hébergées à Port-Menier;

Pour les repas : 2 déjeuners, 3 dîners dont 1 sur le terrain (boîte à lunch) et 2 soupers pour 13 personnes (+ 1 boîte à lunch pour le conducteur de l'autobus).

Transport aérien

Montréal – Port-Menier : 5 personnes

Québec – Port-Menier : 4 personnes

Sept-Îles – Port-Menier : 1 personne

Transport terrestre

Utilisation du véhicule de l'équipe tourisme pour transport du groupe (aéroport et restaurant) et visite du secteur Ouest (prévoir chauffeur).

Déroulement

Mercredi 8 septembre

- Arrivée;
- Mot de bienvenue de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti par le Maire John Pineault;
- Présentation de chaque membre du groupe et de ce qu'il va pouvoir apporter au projet;
- Présentation du rôle de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti en tourisme par le Maire John Pineault;
- Présentation des concepts de développement de la Destination Écotouristique Anticosti par Jacques Lévesque, ressource externe Tourisme Côte-Nord;

- Présentation des actions actuelles en tourisme de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti par Mathieu Gravel, directeur général par intérim et Geneviève Fournaise, responsable du tourisme et chargée de projet;
- Présentation des entreprises touristiques locales par Geneviève Fournaise et Mathieu Gravel;
- Visite du village commentée par John Pineault et Mathieu Gravel;
- Échanges libres.

Jeudi 9 septembre

- Excursion et visite de l'ensemble de la zone visée par le projet;
- Dîner sur le terrain en plein air;
- Possibilité d'avoir, sur le terrain, la présentation de la candidature d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO par Katie Gagnon, coordonnatrice, développement & concertation et visite d'un site fossilifère par André Desrochers, scientifique en chef;
- Échanges continuels.

Vendredi 10 septembre

- Validation des concepts : Impressions et conclusions auxquelles arrive chaque participant (Wrap up);
- Établissement d'un consensus, le cas échéant;
- Étape suivante : Rapport synthèse de cette validation de concepts sera transmis à chaque participant pour commentaires;
- Maintien des liens avec le groupe d'experts;
- Mot de la fin par le Maire John Pineault;
- Départ.

Coûts

Assumés par le projet

- Transport aérien et terrestre;
- Repas;
- Hébergement.

Non assumés par le projet

- Honoraires professionnels et les frais autres que ceux assumés par le projet.

ANNEXE 3

Carte du secteur Ouest



Golfe du Saint-Laurent

